



Cofinancé par L'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)



Publié par la



En coopération avec:



INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉGALITE HOMMES-FEMMES DANS LES POLITIQUES SECTORIELLES AU CAMEROUN : EXPERIENCE DE LA CONTRIBUTION DU PROJET CODIM



Images de couverture : FODER

Mise en forme par : Germain FOTIÉ

Auteure: Laurence WETE Soh (FODER)

Avec la contribution de : **Badawe Jean Paul et Christiane ZEBAZE Hellow**

cet article de capitalisation est produit dans le cadre l'institutionnalisation de l'égalité hommes-femmes dans les politiques sectorielles au Cameroun : expérience de la contribution du projet CODIM

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Union Européenne.

INTRODUCTION



La lutte contre les inégalités entre l'homme et la femme est l'un des objectifs de développement durable auxquels le Cameroun a souscrit. En effet, l'engagement du pays en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes se traduit d'une part par son adhésion aux conventions internationales en faveur de la promotion et la protection des droits de la femme et la garantie du droit à la non-discrimination dans la Constitution d'autre part. C'est dans ce sens que l'Etat Camerounais a adopté une Politique genre dans laquelle il s'engage à promouvoir l'égalité des chances et d'opportunités entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et spécifiquement dans le domaine économique et de l'emploi.

Malgré cet engagement, la prise en compte des femmes dans les politiques et interventions de l'Etat en général et plus spécifiquement dans

les secteurs économiques et de l'emploi reste faible. La plupart des politiques et stratégies sectorielles de développement sont peu sensibles aux besoins et intérêts des femmes. En cohérence avec sa politique de promotion de l'égalité entre les sexes et la protection des groupes vulnérables dans toutes ses interventions, l'organisation de droit Camerounais Forêts et développement rural (FODER) travaille entre autres à contribuer à l'effectivité de l'égalité homme-femme dans ses domaines d'interventions. Le partage d'expériences et des bonnes pratiques est au cœur de la stratégie de renforcement des capacités en matière de genre retenue par l'organisation car elle permet non seulement l'apprentissage mais encourage également l'action en faveur du changement de la situation des femmes en général et des femmes vivant en zone rurales plus spécifiquement.

CONTEXTE ET OBJECTIF DU DOCUMENT

FODER a mis en œuvre le projet de « Renforcement de la concertation et du dialogue multi-acteurs sur les questions de planification et de gestion durable des terres et des ressources naturelles - Projet CoDiM » d'août 2022 à février 2024. Ce projet a été financé par la GIZ dans le cadre du Programme d'accompagnement des mutations du bassin cotonnier -Programme de développement rural (ABC-PADER). Le projet CoDiM vise entre autres objectifs à soutenir la participation effective des membres des foras d'échange existants dans les trois (3) régions septentrionales du Cameroun (Extrême Nord, Nord et Adamaoua), aux activités de réformes sectorielles dans certaines filières à fort potentiel économique telles que le coton, l'artisanat textile, l'anacarde, l'élevage, etc.

Le gouvernement du Cameroun a, conformément à sa Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30), engagé une série de réformes des politiques et stratégies de développement des secteurs productifs de son économie en vue de la transformation structurelle et du développement inclusif du pays. C'est dans ce cadre que s'inscrivait l'actualisation des documents de stratégie de développement durable des filières coton et anacarde engagée en 2023 par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER). Saisissant l'opportunité de ces réformes des politiques de développement du coton et de l'anacarde, un appui a été apporté aux femmes de l'Extrême-Nord pour faire entendre leur voix dans la prise de décision sur l'avenir de ces filières.

La présente expérience part du constat du rôle et de l'importance des femmes dans tous les maillons des chaînes de valeurs du coton et de l'anacarde dans le Septentrion Camerounais, principal bassin de production

de ces commodités et de leurs produits dérivés. Or, cette importance des femmes se traduisait paradoxalement par une faible prise en compte de leurs besoins et intérêts dans la Stratégie 2015 -2020 de développement durable de la filière coton et la Stratégie 2019-2023 de développement des chaînes de valeurs de la filière anacarde.

Dans l'optique d'inverser cette situation, le projet CoDiM a en 2023, en collaboration avec le programme ABC PADER, apporté un appui à la Fédération des réseaux d'associations de femmes de l'Extrême-Nord (FERAFEN) en vue d'influencer le contenu des politiques sectorielles en révision notamment sur la question de l'égalité homme-femme et de la prise en compte des besoins et des intérêts des femmes dans les documents de politique relatifs au développement des filières coton et anacarde.

Le présent document vise à capitaliser, à travers le partage des connaissances et des leçons apprises, l'expérience de la mise en œuvre d'une de ses approches de transformation des normes de genre dans la réalisation du projet CoDiM. Le document s'adresse à divers acteurs à savoir les réseaux et associations de femmes, les organisations de la société civile (OSC), les organisations non gouvernementales (ONG), les partenaires techniques et financiers (PTF), les décideurs politiques, les responsables des administrations sectorielles, les chercheurs, etc. Outre le renforcement des capacités des acteurs en matière de genre, FODER apporte un appui aux femmes et aux personnes vulnérables afin de renforcer leur participation dans les processus de prise de décision sur les sujets qui les concernent.

UNE ANALYSE DE LA SITUATION OBJECTIVE ET PARTICIPATIVE

La démarche adoptée pour l'appui du projet CoDiM à la prise en compte des femmes dans les politiques de développement des filières coton et anacarde en révision au cours de l'année 2023 se voulait objective et inclusive. Un accent a été mis sur la pertinence et la cohérence des propositions de réforme avec les besoins des femmes d'une part et avec les priorités de la politique du gouvernement en matière de développement des secteurs productifs de l'économie et de promotion du genre d'autre part. Pour y parvenir, une consultation initiale des membres de la FERAFEN engagées dans les filières coton et anacarde conduite par les responsables de son bureau régional avait été réalisée préalablement à l'élaboration des termes de référence des études de base sur les problèmes rencontrés par les femmes dans ces filières.

La consultation réalisée du 25 février au 02 mars 2023 dans trois départements de la région de l'Extrême-Nord (Diamaré, Mayo Sava et Mayo Kani), et dans un département de la région du Nord (Bénoué) était faite auprès des femmes, des jeunes et des personnes handicapées travaillant dans la production et la transformation artisanale du coton ainsi que des femmes engagées dans la filière anacarde. Trente-cinq (35) personnes dont 31 femmes et 04 hommes représentant.e.s de neuf (09) associations/coopératives de filature et/ou de tissage artisanal du coton avaient été interviewées à Mora, Mindif, Gazawa, Pitoa-Poussane et Garoua tandis que 24 femmes actives dans la production et la transformation de l'anacarde avaient été interviewées à Kaélé et à Garoua. Les échanges avec ces personnes portaient essentiellement sur les acquis et les contraintes de leurs activités, les soutiens institutionnels et non institutionnels



dont elles sont/ont été bénéficiaires ainsi que les actions envisageables pour adresser durablement les besoins et contraintes des femmes et des jeunes dans ces filières. Les principales propositions faites par les personnes interviewées allaient dans le sens d'un plaidoyer pour un renforcement du soutien des pouvoirs publics et des acteurs du développement en faveur de l'amélioration de l'accès aux facteurs de production, des conditions de travail et par ricochet des revenus des femmes dans les filières anacarde et coton.

Dans le souci d'appuyer un plaidoyer efficace des femmes, une analyse objective de la situation des femmes dans ces filières était réalisée à travers des études conduites par des consultants experts en développement des chaînes de valeur des filières concernées à l'effet d'analyser et documenter les problèmes rencontrés par la femme dans les différents maillons des chaînes de valeur du coton et de l'anacarde. Les études devaient par ailleurs identifier et analyser les forces et lacunes des documents de politique en cours de révision relativement à la prise en compte des besoins et des intérêts des femmes et aboutir à la formulation des recommandations en vue de l'amélioration de la place et de l'importance des femmes dans lesdits documents de politique. Les études avaient été réalisées suivant une approche intégrant la revue de la littérature complétée par les interviews individuelles et en groupes des acteurs aussi bien institutionnels que les ac-

teurs non institutionnels dont le secteur privé, les organisations de producteurs du coton, les industries de transformation du coton, les artisans et artisanes du textile regroupé(e)s en associations et en coopératives, les personnes travaillant dans la production et la transformation de l'anacarde, les membres responsables de la FERAFFEN au niveau régional, des départements et des arrondissements. Les résultats des études ainsi que les recommandations qui en ont découlé ont fait l'objet d'une validation par des panels multi acteurs au cours de deux ateliers organisés avec l'appui du programme. Les résultats et recommandations enrichis par les parties prenantes informait la formulation des propositions des femmes pour l'actualisation des politiques visées et contenues dans les documents de plaidoyer¹ produits et remis au Ministre de l'agriculture par la FERAFFEN avec l'appui du Programme ABC-PADER de la GIZ.



¹ Consulter la synthèse de l'étude sur la problématique des femmes dans la filière coton sur <https://forest4dev.org/download/5530/?tmstv=1696936819>

LE CONSTAT : LA PLACE LIMITÉE DES FEMMES DANS LES STRATÉGIES EN RÉVISION

L'indifférence de genre du document de Stratégie nationale de développement durable du coton 2015-2020

Le coton occupe une place stratégique dans l'économie camerounaise avec une contribution de plus de 4% au produit intérieur (PIB) du secteur de l'agriculture, des pêches et des forêts et constitue une des priorités de la SND 30. Le gouvernement entend notamment augmenter la production nationale du coton à 600.000 tonnes d'ici 2025, renforcer la transformation industrielle de la fibre locale de 50% d'ici 2030, développer une industrie de fabrication et de confection qui satisfasse au moins 50% de la demande nationale et incorporer au moins 60% du coton camerounais dans la commande publique de tenues et équipements vestimentaires de l'Etat.

Bien que l'artisanat du textile soit l'un des outils de développement du Cameroun au regard des emplois qu'il génère et de la production des richesses qui en découle, la Stratégie 2015-2020 de développement durable de la filière coton y accordait une très faible attention. Ce faisant la Stratégie omettait non seulement un maillon important mais aussi une catégorie de personnes déterminantes à savoir les artisans.e.s du textile et particulièrement les femmes et les personnes vulnérables qui y travaillent majoritairement.

A titre d'illustration, le terme « femme » n'apparaît dans la Stratégie Nationale de développement du Coton 2015-2020 qu'une seule fois et ceci seulement pour montrer le rôle de celle-ci dans la filature (page 16). Le masculin est systématiquement utilisé dans le document de



Stratégie sans qu'il soit précisé s'il fait référence indistinctement aux femmes et aux hommes. Il en résulte une faible prise en compte des besoins et intérêts des femmes dans les axes et objectifs de la Stratégie. Cette lacune était révélatrice de l'indifférence des rédacteurs du document vis-à-vis de la problématique du genre. Cette omission ayant pour conséquence la faible optimisation de la contribution de l'artisanat du textile dans le développement durable de la filière coton ainsi que la contribution du coton à l'économie nationale, à l'autonomisation des femmes ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie. Pourtant les femmes sont présentes dans tous les maillons de la filière coton de la production à la commercialisation en passant par la transformation artisanale où on les retrouve aussi bien dans la filature, le tissage artisanal que dans la confection des vêtements et des tissus d'ameublement.

La prise en compte limitée des femmes dans la Stratégie nationale 2019 - 2023 de développement des chaînes de valeurs de la filière Anacarde (SNDFA)

L'Etat du Cameroun ambitionne d'être un acteur important de la filière anacarde en Afrique tout en valorisant les opportunités économiques, écologiques et sociales que présentent l'anacarde. La filière anacarde offre aux femmes notamment celles qui vivent en zone rurale au Cameroun des opportunités d'emploi, d'entrepreneuriat, d'accès aux ressources, de formation et de participation à la prise de décision. Malgré ces opportunités la place de la femme dans la filière s'avère peu reluisante. Le document de Stratégie nationale de développement 2019-2023 des chaînes de valeur de la filière anacarde prend peu en compte la situation des femmes et des spécificités hommes-femmes. Illustration en est donnée à travers le style rédactionnel « genre indifférent » du document dans lequel les données sur la filière ne sont pas désagrégées par sexe bien que les femmes soient présentes sur tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière anacarde et que le maillon de la transformation soit dominé par les femmes. Il en va également du mutisme du document sur les problèmes rencontrés par les femmes dans les différents maillons de la chaîne de valeurs de la filière anacarde. Ainsi, les difficultés d'accès des femmes aux ressources, intrants et équipements nécessaires à la production et à la transformation de l'anacarde sont passées sous silence, tout comme les contraintes rencontrées dans la commercialisation des produits de l'anacarde.

tionnel « genre indifférent » du document dans lequel les données sur la filière ne sont pas désagrégées par sexe bien que les femmes soient présentes sur tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière anacarde et que le maillon de la transformation soit dominé par les femmes. Il en va également du mutisme du document sur les problèmes rencontrés par les femmes dans les différents maillons de la chaîne de valeurs de la filière anacarde. Ainsi, les difficultés d'accès des femmes aux ressources, intrants et équipements nécessaires à la production et à la transformation de l'anacarde sont passées sous silence, tout comme les contraintes rencontrées dans la commercialisation des produits de l'anacarde.

UNE PERSPECTIVE OPTIMISTE : L'AMÉLIORATION DE LA PLACE ET DU RÔLE DES FEMMES DANS LES POLITIQUES SECTORIELLES ACTUALISÉES

Plusieurs facteurs militent en faveur de l'optimisme quant au renforcement de la prise en compte des problématiques, besoins et intérêts des femmes dans le développement durable des filières coton et anacarde. Deux principaux facteurs décrits ci-après peuvent être relevés.

La prise en compte des problématiques des femmes dans les projets de documents de stratégie révisés

Il ressort de l'analyse situationnelle des filières coton et anacarde faites dans les projets de documents respectifs une prise en compte des problèmes spécifiques des femmes dans la présentation du diagnostic de chaque maillon de la chaîne de valeurs de ces filières. Ainsi par exemple, la nouvelle Stratégie de développement de la filière coton relève expressément les « difficultés multiformes qui contraignent l'optimisation de sa (la femme) contribution à

l'atteinte des objectifs de développement de la filière coton mais aussi l'impact de la culture du coton dans l'amélioration de ses revenus et de ses conditions de vie » (paragraphe 2.4.3.5). Il en va ainsi de la marginalisation des femmes quant à l'accès à la terre pour la production tant du coton que de l'anacarde (paragraphe 2.4.4 de la Stratégie Coton et 2.4.5.2 de la Stratégie anacarde).

Il en va également des contraintes rencontrées par les femmes dans la transformation et commercialisation du coton et de l'anacarde. Alors que la transformation artisanale du coton (filature et tissage) est fortement marquée par la présence des femmes, ces dernières font face à un soutien encore faible des « pouvoirs publics dans le domaine du textile artisanal ». La Stratégie de développement de la filière anacarde relève par ailleurs le difficile accès des femmes aux équipements adéquats, aux formations techniques et technologiques dans la transformation et au financement malgré leur forte présence dans la transformation de de produit. Il est reconnu que le caractère encore rudimentaire de la transformation de l'anacarde par les femmes limite la création des richesses par la valeur ajoutée et leur autonomisation.



Des orientations stratégiques en faveur du renforcement du rôle et de l'importance des femmes dans les chaînes de valeurs des filières coton et anacarde

Les projets de stratégies coton et anacarde actualisées ont retenu quelques options en faveur de la prise en compte et du renforcement de la position des femmes dans les chaînes de valeurs de ces deux filières. C'est le cas de la promotion de l'entrepreneuriat diversifié pour la production de l'anacarde ainsi que la recherche, le renforcement des capacités des acteurs et le genre au niveau de tous les maillons de la filière (paragraphe 3.3 sur les options de base). En matière d'emploi, le gouvernement entend créer au moins 550 emplois dont 70% pour les femmes dans les unités de transformation de noix d'anacarde d'ici cinq (5) ans (paragraphe 3.8.1).



Dans la filière coton, des actions ciblant spécifiquement le renforcement du rôle et de l'importance des femmes ont été retenues. Il s'agit par exemple de (i) la facilitation de l'accès des femmes productrices aux intrants agricoles ; (ii) de la sécurisation de l'accès des producteurs (en particulier des femmes) à la terre et du (iii) Renforcement des capacités des femmes sur le leadership et le développement

organisationnel ainsi que la mise en place des mesures incitatives d'intéressement des femmes et des jeunes.

CONCLUSION

On observe à l'analyse de leur contenu une évolution genre sensible des politiques sectorielles de développement des filières coton et anacarde ; matérialisée par le renforcement de la prise en compte des problèmes ainsi que des besoins et intérêts des femmes dans lesdites politiques. Cette évolution a été catalysée par plusieurs facteurs. D'abord, la volonté du gouvernement de concrétiser sa politique en matière d'égalité des sexes dans les secteurs productifs de son économie. Ensuite, l'engagement des femmes à travers la FERAFFEN à faire entendre leur voix dans les processus de prise de décision sur les questions qui les concernent ou les affectent a été déterminant. Cet engagement a été impacté par l'appropriation des renforcements des capacités dont ont bénéficié ces femmes pour soutenir leur positionnement dans le suivi et l'influence des politiques qui les concernent.

L'évidence des acquis textuels de la prise en compte des femmes dans les politiques sectorielles sur l'anacarde et le coton devra être renforcée par leur mise en œuvre effective pour une transformation efficace et durable de la situation des femmes dans les bassins de production du coton et de l'anacarde. Nul doute que les capacités de leadership et d'influence dont disposent les membres de la FERAFFEN, suite au renforcement des capacités apporté sur la thématique par le Programme ABC-PADER de la GIZ, leur seront utiles pour suivre l'application des engagements du gouvernement en faveur des femmes contenus dans les documents de politique de développement de l'anacarde et du coton. Ceci à condition que lesdites politiques soient actées et que les investissements prévus dans ces politiques en faveur des femmes soient accélérés.





Forêts et Développement Rural
Pour un Monde meilleur



Tél. : 00 237 222 005 248

BP : 11417 Yaoundé, Cameroon

E-mail: forest4dev@gmail.com

www: forest4dev.org

